

Regulatory Banking Service

Votre accès direct à l'expertise
réglementaire

Janvier 2024



Introduction

Dans l'environnement dynamique de la réglementation financière suisse, s'adapter aux exigences réglementaires complexes est une tâche exigeante pour les banques et les institutions financières. Recherchez-vous une assistance rapide et accessible pour vos questions réglementaires bancaires ? Avez-vous besoin d'un deuxième avis fiable ou des connaissances du marché d'un expert ? Notre Service Réglementation Bancaire (Regulatory Banking Service) offre une solution complète à ces défis en fournissant une expertise de manière simple et efficace.

Comment fonctionne notre service ?

Notre service est clair et simple d'utilisation. Une fois inscrit, vous pouvez nous contacter pour vos questions réglementaires soit par e-mail, soit par un appel. Notre équipe d'experts en risques et en conformité vous répondra rapidement et vous apportera l'aide dont vous avez besoin sur différents sujets prudeniels.



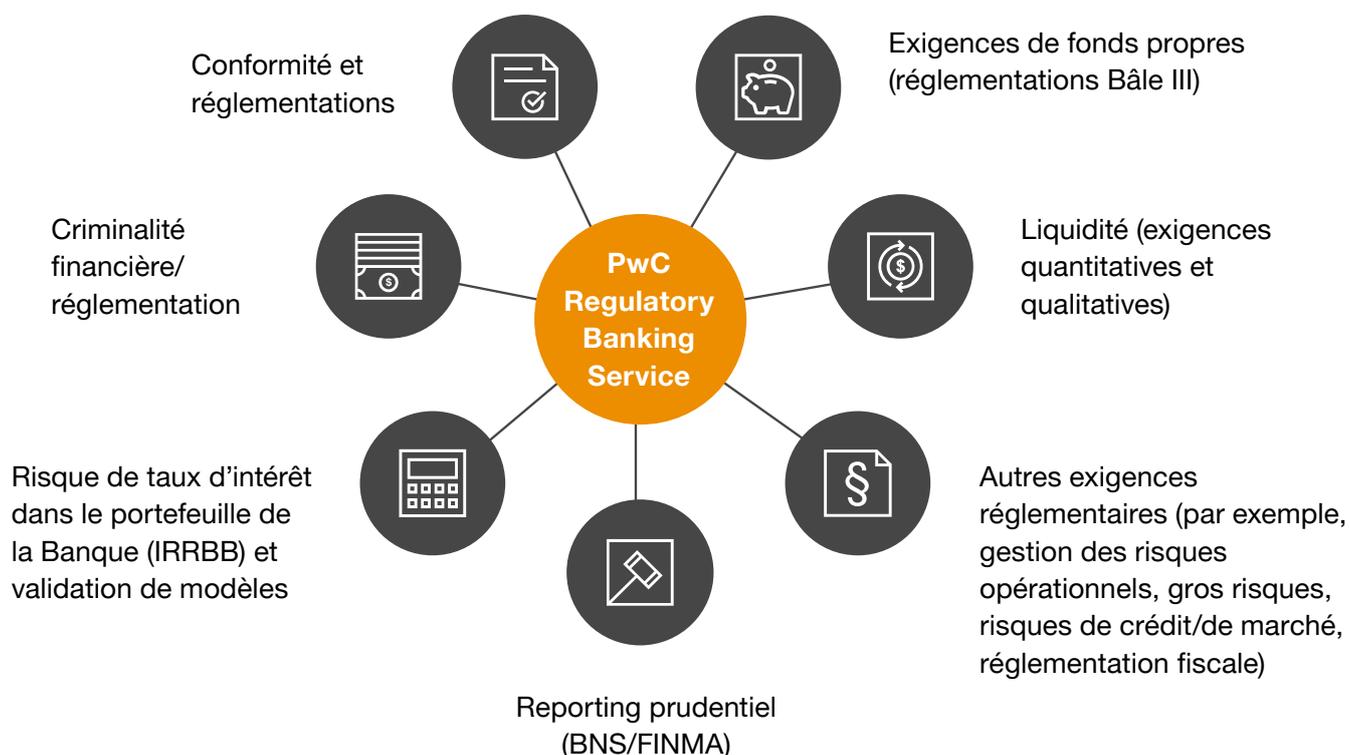
Vous demandez-vous où obtenir une assistance rapide et efficace sur des questions et des problèmes complexes en matière de réglementation bancaire ?

Vous serait-il utile d'avoir facilement accès à un expert pour obtenir un deuxième avis ?

Nous sommes là pour vous !

Etendue de notre service

Nous fournissons une suite intégrée de services adaptés aux mandats réglementaires suisses. Notre Service Réglementation Bancaire est spécialement conçu pour les entités réglementées par la FINMA telles que les banques, les maisons de titres et les intermédiaires financiers soumis à la loi anti-blanchiment. Nos domaines d'expertise comprennent:



Pourquoi notre Service Réglementation Bancaire est le bon choix pour vous

- Vous bénéficiez d'un accès direct à un réseau de spécialistes possédant une expérience de première main dans le domaine de la réglementation bancaire, acquise au sein de notre cabinet suisse en conseillant et en auditant quotidiennement des établissements financiers.
- En plus de l'expérience et des connaissances directes de notre équipe de spécialistes, vous obtenez des informations sur le marché et des mises à jour sur les derniers développements.
- De surcroît, en nous contactant en priorité, vous réduisez votre risque de non-conformité réglementaire et évitez ainsi d'éventuels coûts supplémentaires.



Approche

Comment cela fonctionne



1. Demande initiale

Vous entamez le processus en nous envoyant vos questions, par exemple par e-mail. Il peut s'agir de questions réglementaires spécifiques ou de demandes d'orientations plus générales en matière de conformité et de risques.

2. Réponse initiale rapide

Dans un délai de deux jours ouvrables, notre équipe accuse réception de la demande et procède à une première évaluation. Celle-ci peut comporter une demande d'informations complémentaires et un aperçu de la portée, du temps et des efforts nécessaires pour répondre de manière exhaustive. Si votre demande est simple, nous pourrions même vous répondre directement.

3. Obtenir un feedback

Nos experts fournissent la réponse. Le format de cette réponse – qu'il s'agisse d'un e-mail, d'un mémo ou d'un appel/discussion – est adapté à la nature et à la complexité de la demande, ce qui nous permet de répondre à vos besoins de la manière la plus efficace possible.

Exemples

- Questions sur les rapports de la BNS : Comment puis-je remplir correctement les documents d'enquête de la BNS concernant l'état des fonds propres et les gros risques ? Y a-t-il des nuances spécifiques ou des pièges courants que je devrais connaître ?
- Réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent : Pouvez-vous fournir des conseils sur l'application des nouvelles réglementations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, en particulier en ce qui concerne l'identification des bénéficiaires effectifs à partir de sources fiables et les exigences relatives à la mise à jour régulière de la documentation sur les clients ?
- Exigences finales de Bâle III : Comment le nouveau calcul du risque opérationnel de Bâle III doit-il être mis en œuvre, compte tenu notamment de l'inclusion des pertes opérationnelles des dix dernières années ? Quelles sont les meilleures pratiques en la matière ?
- Risque opérationnel et résilience : Quelles sont les principales obligations d'une banque en vertu de la nouvelle circulaire de la FINMA sur les risques et la résilience opérationnels ? Comment pouvons-nous nous assurer que nos pratiques sont pleinement conformes ? Comment gérer les cyberrisques ?
- Evaluation des approches : Nous avons besoin d'une évaluation de nos approches actuelles en matière de conformité réglementaire. Sont-elles efficaces et conformes aux dernières réglementations ? Quelles améliorations peuvent être apportées ? Pouvez-vous effectuer une validation IRRBB ?

Tarification

Notre modèle de tarification est conçu dans un souci de clarté et d'équité, adapté à la complexité et au temps requis pour répondre à vos demandes spécifiques. Nous croyons en une approche de paiement à la demande, garantissant que vous ne payez que les services dont vous avez besoin, sans frais fixes ou récurrents. Les spécificités de notre tarification seront détaillées dans une confirmation de mandat, ce qui vous permettra dès le départ d'avoir une compréhension claire des coûts.

Estimation des prix (exemples)*

Demande	Description de la demande	Coût estimé (CHF)
Enquête standard (A)	Questions ou clarifications réglementaires mineures et courantes.	750–950
Demande détaillée (B)	Questions plus complexes nécessitant une analyse approfondie et des commentaires détaillés.	950–1'600
Demande complexe (C)	Demandes étendues impliquant des réunions, la collecte d'informations supplémentaires, des analyses de marché et des évaluations approfondies.	1'400–2'500
Demande spécialisée	Demandes exhaustives nécessitant une évaluation détaillée, des informations spécifiques et des formats de rapport sur mesure.	Prix à convenir individuellement; offre personnalisée fournie au préalable

* Ces exemples sont fournis à titre indicatif. Les coûts réels peuvent varier en fonction des spécificités de chaque demande.

Informations complémentaires :

- Nos services sont soumis à nos procédures d'acceptation des clients et d'indépendance, qui garantissent la conformité et l'intégrité.
- Notre service n'est disponible que pour les clients à qui PwC ne fournit pas de service d'audit.
- Nous respectons strictement les normes juridiques et professionnelles relatives à la confidentialité et à la protection des données des clients.
- Une confirmation de mandat détaillée décrit l'étendue, le prix et les conditions spécifiques avant la prestation d'un service.
- Modèle de tarification susceptible d'être modifié.



A man in a dark suit stands with his back to the camera, leaning on a white railing of a balcony or walkway. He is looking out a large window at a city skyline with several tall buildings. The window has a decorative pattern of white lines and two oval shapes. The scene is brightly lit, suggesting daytime.

Si vous êtes intéressé par notre
Service Réglementation Bancaire,
[veuillez vous inscrire ici](#) et nous
vous contacterons.